

# Transactions immobilières, Gestion locative, Conseils en Investissements Immobiliers, Gestion Meublée.

#### Honoraires de transaction TTC

Prix à la vente	Honoraires
De 0 à 49 999 <sup>e</sup>	5000 <sup>e</sup>
De 50 000 à 110 000e	8 %
De 110 001 à 249 999e	7%
De 250 000 à 300 000e	6%
De 300 001 à 450 000e	5%
Au-delà de 450 000e	5%

Barème

exclusivement destiné au bien de types anciens.

Barème HT des Biens neufs et en Vefa : Barème du promoteur

## Barème HT et Honoraires Vente Terrain:

Prix à la vente	Honoraires
De 0 à 50 000e	5000 <sup>e</sup>
Au-delà de 50 000e	10%

## **Honoraires de Location (charge locataire)**

Prestation de visite, constitution de dossier, rédaction de bail toutes les autres communes :  $8^e/m^2$  Prestation de visite, constitution de dossier, rédaction de bail : Rémire-Montjoly – Matoury – Cayenne :  $10^e/m^2$ 

État des lieux d'entrée : 3e/m²

# Honoraire de location TTC (charge propriétaire)

Prestation de visite, constitution de dossier, rédaction de bail toutes les autres communes : 8e/m² Prestation de visite, constitution de dossier, rédaction de bail : Rémire-Montjoly – Matoury – Cayenne : 10e/m²

État des lieux d'entrée : 3e/m²

SAS J&S CONSEILS IMMOBILIERS à capital variable de 5000<sup>e</sup> – 1 TER RUE PICHEVIN – 97300 CAYENNE jsconseils@js-conseil-immo.fr

N° SIRET : 892 969 585 - RCP ET Garantie Financière Galian Police n° : 120 137 405- Carte Professionnelle N° : CPI 9731 2021 000 000 001 délivrée par la CCI de Guyane.

# Honoraires de gestion :

Honoraires de gestion courantes	Assiette de calcul
Entre 6 & 7%	Loyer + charges

## Le consommateur est informé que :

- Le barème pratiqué par l'agent commercial ne peut jamais être dépassé, il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières, dans le cadre de négociation, et dans les limites proches des conditions pratiquées.
- Les honoraires sont désormais à charge vendeur sauf exception.